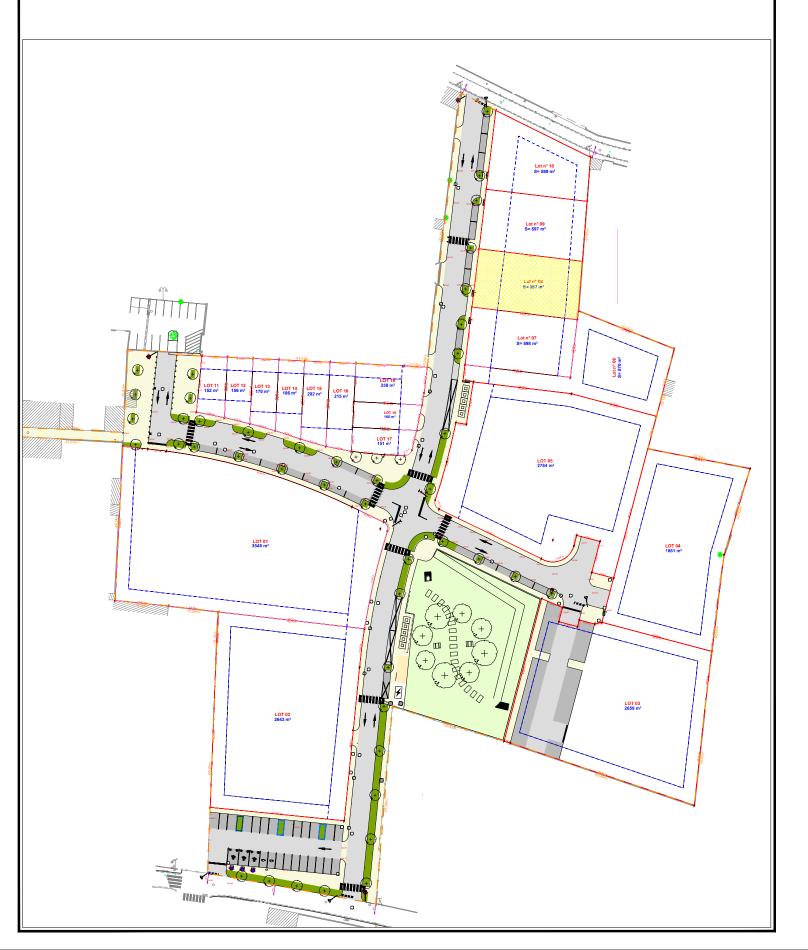
Plan d'ensemble du lotissement Sans échelle







Sophie ARGENCE Ölivier ARNAL Serge PAOLINI Jean-Yves REY François VERZIER



Cabinet Jacques BLANC & Associés Avignon Centre

Cabinet AZUR GEO **Grand Avignon / Poulx** Cabinet Jean-Yves REY

Uzès / Caissargues

Cabinet ARGENCE

Carpentras

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

COMMUNE DE VALREAS

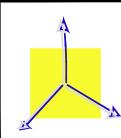


nom du projet : "Quartier des CARTONNIERS"

Lotissement 19 lots 84600 VALREAS



Plan de commercialisation du Lot No 08



SELARL AZUR GEO

10, av de la Poulasse 84000 - Avignon

Téléphone : 04-90-14-98-32 Mail: contact-azurgeo@groupe314.fr Système planimétrique : RGF 93 - CC 44 Système altimétrique : NGF - IGN 1969

Indice 1 DRESSE LE : 12.05.202

Indice 1: Plan de commercialisation avant travaux

Référence Dossier

Indice 2 : Plan de bornage après travaux

N° 22261

Département du Vaucluse Commune de VALREAS Route de Saint Pierre et Rue de Chasse Coquins

LOTISSEMENT " Quartier des Cartonniers "

PLAN DE COMMERCIALISATION DU LOT No 08

Section AD - n° XX Superficie: 597 m² environ

1 logement maximum Emprise au sol affectée au lot : 298 m² Surface maximum imperméabilisable : 477 m² Surface maximum de plancher autorisée : XX m²

LEGENDE LEGENDE RESEAUX Prospect de constructibilité Périmètre du lotissement Coffrets de branchements Positions données à titre indicatif- non contractuel Périmètre des lots Cote du Prospect Altitude du terrain naturel Zone Constructible avant travaux Altitude du projet Zone inconstructible après travaux Chaussée en enrobé Parking en enrobé Trottoir en béton désactivé* Aire de service (poste relevage) en Grave Naturelle Espaces végétaux en pleine terre communs LEGENDE BORNAGE

-13.75m-

Limite bornée du lot + côte

S=XXX m2

Surface bornée du lot.

NOTES IMPORTANTES :

- * La position des réseaux est donné à titre indicatif. La position exacte sera mentionnée sur les plans de récolement,
- * Les limites périmétriques du lotissement ont été établies d'après le plan de bornage dressé le 22/09/2017 par le cabinet AZURGEO , SELARL de Géomètres-Experts en AVIGNON dossier réf :17107.
- * Les limites divisoires internes sont issues de la division foncière conformément aux Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral n°XXXX validé le XX/XX/202X par le CDIF d'AVIGNON; Il est rappelé que les limites divisoires (entre les riverains internes du lotissement) ont valeur de plan de bornage entre les terrains créés.
- * Aucune servitude nouvelle ne semble être constituée sur le lot.
- Il appartient au propriétaire de déclarer les servitudes non apparentes .

